

## **Secours aux enfants des colons : F/15/2548**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

Au début du carton, les 11 enfants du collège de **Pontlevoy** : voir GHC 62, juillet-août 1994, l'article de *Pierre Bardin*, « Jeunes Américains dans le Loir et Cher » p. 1090-1091, complété dans GHC 63, septembre 1994, p. 1130, et GHC 65, novembre 1994, p. 1192. Nous renvoyons à cet article et ses compléments mais reprenons le début avec la liste des enfants :

### **Pontlevoy (Loir et Cher, 41)**

« Le 23 vendémiaire an IV (15/10/1795), COURTILLE (ou COURTILLET, COURTILLES), maire, et BULLET (ou BUTTET?) et CAROUX, officiers municipaux de la commune de Pont-Levoy, district de Saint-Aignan, certifient l'existence en qualité d'élèves à l'école de leur commune <sup>1</sup> de :

- Louis Benjamin FILASSIER DUGOMMIER, né au Lamentin isle **Guadeloupe** le 3 8bre (octobre) 1776, entré à l'école le 30 juin 1786.
- Louis LEMOINE-MAUDET, né au Moule isle **Guadeloupe** le 15 août 1778, entré le 6 7bre (septembre) 1786, sorti le 1er vendémiaire an 4 (23/09/1795).
- Nicolas François Marie BOUBERS, né au qtier (quartier) de La Baye Mahaut isle **Guadeloupe** le 13 juillet 1777, entré le 29 juillet 1787.
- Etienne LEMOINE-MAUDET, né au Moule isle **Guadeloupe** le 29 8bre 1780, entré le 28 8bre 1788, sorti le 1er vendémiaire an 4 (23/09/1795).
- Prosper Louis François LANGLOIS, né au Moule isle **Guadeloupe** le 1er 9bre (novembre) 1778, entré le 14 7bre 1787.
- Alexis Benjamin HUREL, né au Moule isle **Guadeloupe** Grandeterre le 27 Xbre (décembre) 1780, entré le 28 juillet 1791.
- Pierre CALS, né au Moule isle Guadeloupe, âgé d'environ onze ans, entré le 3 août 1792.
- Gabriel MAUDET, né au Moule isle **Guadeloupe**, âgé d'environ onze ans, entré le 3 août 1792, sorti le 1er vendémiaire an 4 (23/09/1795).
- Louis ST ALARY, né au Moule isle **Guadeloupe** âgé d'environ onze ans, entré le 3 août 1792.
- François SAVARIN, né au Moule isle **Guadeloupe** âgé d'environ douze ans, entré le 3 août 1792.
- Joseph ARBOUSSET, né à la **Martinique**, âgé d'environ quatorze ans, entré le 24 prairial an 3 (12/06/1795).

en marge :

« 12 juin v. s. (vieux style)

Nous certifions en outre que le minimum du prix des pensions de l'école de notre commune est de quatre mille livres dont deux cents livres en nature de denrées ou marchandises au prix de 1790.

fait et délivré en notre maison commune le 23 vendémiaire an 4 (15/10/1795) de la République. »

---

<sup>1</sup> [http://academie-de-touraine.com/Tome\\_21\\_files/117\\_72\\_257-278\\_porquet.pdf](http://academie-de-touraine.com/Tome_21_files/117_72_257-278_porquet.pdf) : « L'école royale militaire de Pontlevoy (1776-1793) », par Daniel Porquet.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Ajoutons que, le 28 floréal an 4 (17/05/1796), il est mentionné que 4 des enfants pourraient être admis « à l'école de Liancourt <sup>2</sup>, seul établissement ouvert pour les orphelins de la patrie » mais que 3 autres sont trop âgés <sup>3</sup>.

### **Bordeaux (Gironde, 33)**

1<sup>er</sup> messidor an 2 (19/06/1794). Louis André de Bré, instituteur, a chez lui depuis le 20/08/1791 :

- Laure Bernardine PIVETEAU, 8 ans ½,
  - Césarine BONAMY sa sœur, 7 ans,
- de **Saint-Domingue**, ruinées

### **Tonneins la Montagne (Lot et Garonne, 47)**

2 enfants de moins de 15 ans, du citoyen LEROUX de la Nouvelle Plimouth, à **Saint-Domingue** (liste détaillée des dépenses faites, meubles, vêtements, entretien, etc.).

### **Brienne (Aube, 10)**

1<sup>er</sup> pluviôse an 3 (20/01/1795). A la suppression de l'école militaire, on a remis à la municipalité les élèves dont les parents étaient émigrés ou dans les colonies.

Les citoyens LE BRETON DES CHAPELLES, LOPINOT et BEAUPORT, tous trois de **Saint-Domingue**, en **Louisiane** (sic) ont été remis au citoyen Loménie, maire de Brienne, qui les mit en pension chez le citoyen Delaitre le 10 vendémiaire an 2 (01/10/1793) ; Loménie ayant été condamné et ses biens confisqués la pension n'est plus payée

### **Besançon (Doubs, 25)**

Guillaume BULLET, cultivateur à Limonade, **Saint-Domingue**, est revenu dans sa ville natale lors des troubles avec sa femme et 2 jeunes enfants. Les 2 plus âgés étaient déjà en France pour leur éducation.

### **Angoulême (Charente, 16)**

La citoyenne Limouzain a à sa charge Louis, François et Jeanne BOULLET, de **Saint-Domingue** (Le Trou, dépendance du Cap).

### **Paris**

4 fructidor an 3 (21/08/1795). La citoyenne Raynaud Pauquet, à Bondy, maître de pension, a à sa charge depuis à peu près 5 ans, 4 jeunes gens de la **Guadeloupe** :

Claire FAUGAS o 15/10/1777 (signe Clémentine Faugas)

Nicolas FAUGAS o 15/10/1780

---

<sup>2</sup> Il s'agit de Liancourt dans l'Oise (60). L'école, créée par François de La Rochefoucauld duc de Liancourt pour éduquer les pupilles de son régiment de cavalerie devint en 1788 « École des Enfants de la Patrie », avec 130 élèves, puis en 1792 « École des Enfants de l'Armée », installée au château de Liancourt (Wikipedia).

<sup>3</sup> Rappel : les 3 LEMOINE MAUDET sont sortis de l'école le 1<sup>er</sup> vendémiaire 4 (23/09/1795). Un autre a dû sortir lui aussi peu après. Les 3 « trop âgés » sont les jeunes FILLASSIER, BOUBERS, LANGLOIS.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Marie Félix BEUTIER o 16/08/1778  
Thérèse BEUTIER o 10/08/1780

9 fructidor an 3 (26/08/1795). La citoyenne Moreau Beaumont, rue Popincourt, a en pension Ninette et Lolotte PEYRE, créoles de **Saint-Domingue** (Artibonite). Une Anne Françoise PEYRE s'était embarquée à Saint Marc le 12/06/1783.

Le citoyen Jean Baptiste Joseph Magniet, instituteur, a en pension le jeune Alexandre François BROSSARD, créole de la **Martinique**, Rivière Salée, 14 ans, fils d'Alexandre Siméon BROSSARD dit BOIS LA PIERRE et Adélaïde ARNAULT, arrivé le 15/09/1788. Détail très précis des dépenses, ligne et autres.

Le citoyen Magnard a en pension Félix SEYDET, de la **Guadeloupe**, 13 ans, arrivé le 13/02/1793.

Le citoyen Guerinnet a en pension Antoine Sophie ROBERT, créole de la **Guyane**, fille de François René Robert et Marie Thérèse ASTIER, née le 13/09/1785 à Cayenne.

\*\*\*

Le dossier se termine par plusieurs demandes de secours de réfugiés ou déportés de Saint-Domingue et autres territoires.

Nous n'en avons pas fait le relevé exhaustif mais nous avons noté :

- JORNA PIQUET, créole de **Martinique** retiré à Aix (Bouches du Rhône) ;
- FOURNIOLS, député de **Martinique** (et une liste de déportés de la Martinique) ;
- Louise CAMUZAT MAUROY, veuve américaine de 43 ans, habitante du Cap, **Saint-Domingue**, passée en France pour raison de santé en juin 1791 ; elle a à sa charge sa petite fille de 6 ans et un jeune orphelin de 9 ans ;
- Jean Baptiste BÉRAULT, 31 ans, déporté de la **Guadeloupe**, demeurant au canton en Gy en Haute Saône, a reçu des secours du 1<sup>er</sup> vendémiaire 4 (23/09/1795) au 1<sup>er</sup> frimaire 6 (21/11/1797) ;
- François FELLETT et Charlotte MAILLARD, déportés de la **Guadeloupe**, reçoivent des secours le 18 floréal an 3 (07/05/1795).

### **Quelques commentaires**

Outre trois écoles militaires : Pontlevoy (puis Liancourt) et Brienne, nous constatons la multiplicité (il ne s'agit dans ce dossier que de quelques exemples) et la dispersion géographique des jeunes créoles blancs dans des pensions tenues par des particuliers, leur jeune âge, leur origine de toutes les îles françaises des Antilles et de la Guyane. Un chercheur nous avait contactés il y a plusieurs années parce qu'il envisageait une étude sur les écoles recevant les jeunes créoles au XVIII<sup>e</sup> siècle et nous en demandait la liste... Nous n'avons pu que lui dire qu'il lui fallait les rechercher dans toutes les écoles connues et... partout en France ! Nous ne savons pas s'il a donné suite à son projet.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)